

SECTEUR DE PSYCHIATRIE DE CHALLANS

Dr B. GUITTON

Chef de pôle

Dr A. MEZOUARI - Dr M. SERRA - Dr J.-N. CHEVEAU - Dr E. DUPUIS
Dr R. COULOMBEL - Dr H. OUAHES - Dr LEPAGE

Secrétariats :	Hospitalisation 02.51.49.50.80 ou 5079 Fax : 02.51.49.60.84	CPA Challans 02.51.49.62.90 Fax : 02.51.49.62.95	UCP St Gilles 02.51.55.89.84 Fax : 02.51.55.88.28	UCP La Barre de Monts 02.28.10.42.80 Fax : 02.28.10.40.89
-----------------------	--	---	--	--

Chères consœurs, chers confrères,

Le pôle de santé mentale du CHLVO a le plaisir de vous informer de l'ouverture **d'une consultation dédiée à l'Electro-Convulsivo-Thérapie (ECT)**. L'objectif de cette consultation est de proposer aux patients présentant une **dépression résistante** un accès rapide à l'ECT.

L'**Electro-Convulsivo-Thérapie**, aussi appelée **sismothérapie**, est une technique de stimulation cérébrale électrique visant à générer une crise convulsive généralisée. Une séance d'ECT se déroule sous une anesthésie générale courte (< 5 minutes, pas d'intubation) au bloc opératoire du CHLVO, sous la surveillance conjointe d'un psychiatre et d'un anesthésiste. Un traitement par ECT se déroule en trois phases : une phase d'initiation avec 1 à 2 séances par semaine, une phase d'entretien avec 1 séance par semaine ou toutes les deux semaines, une phase de terminaison avec un espacement des séances jusqu'à 1 toutes les 8 semaines puis arrêt.

L'effet de l'ECT dans les pathologies dépressives, bipolaires et psychotiques a été largement démontré dans de nombreuses études de grande taille. Il s'agit à l'heure actuelle du traitement reconnu comme le plus efficace dans ces pathologies.

Les consultations dédiées auront lieu le jeudi après-midi.

Vous pouvez y orienter **tout patient présentant** :

- Un **épisode dépressif caractérisé résistant à au moins 2 lignes de traitement médicamenteux.**
- Un **trouble bipolaire résistant.**
- Un **trouble délirant résistant.**
-

Les seules contre-indications absolues à l'ECT sont :

- Hypertension intracrânienne
- Contre-indications usuelles à l'anesthésie générale

Pour demander une consultation, vous pouvez contacter le secrétariat du pôle de santé mentale au 02.51.49.50.79. Afin de nous permettre de comprendre au mieux les situations cliniques, nous vous demandons de transmettre :

- **La dernière ordonnance complète du patient**



SECTEUR DE PSYCHIATRIE DE CHALLANS

Dr B. GUITTON

Chef de pôle

Dr A. MEZOUARI - Dr M. SERRA - Dr J-N. CHEVEAU - Dr E. DUPUIS
Dr R. COULOMBEL - Dr H. OUAHES - Dr LEPAGE

Secrétariats :

Hospitalisation	CPA Challans	UCP St Gilles	UCP La Barre de Monts
02.51.49.50.80 ou 5079	02.51.49.62.90	02.51.55.89.84	02.28.10.42.80
Fax : 02.51.49.60.84	Fax : 02.51.49.62.95	Fax : 02.51.55.88.28	Fax : 02.28.10.40.89

- Un courrier médical présentant :
 - **L'identité complète** du patient et son contact.
 - **L'historique médicamenteux**, a minima les 2 lignes de traitements essayés (durée et dose).
 - L'histoire de la maladie (optionnelle)

La consultation dédiée permet 1) une évaluation de l'indication et des bénéfices attendus des ECT ainsi que 2) une présentation au patient de la technique et de son déroulé.

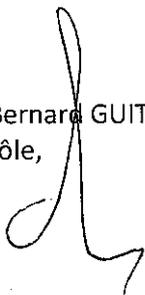
Au terme de cette consultation, un **avis médicamenteux** pourra vous être proposé. Si une **indication ECT** est retenu, le patient sera recontacté par le pôle de santé mentale pour organiser un rendez-vous de pré-anesthésie, puis les rendez-vous ECT.

Dans tous les cas, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant par le biais d'un compte-rendu de consultation présentant nos conclusions.

En cas de questions, opinions ou autres, n'hésitez pas à répondre à ce mail pour nous en faire part. Vous pouvez aussi nous contacter au 02.53.18.21.34 (CONTACT GUICHET UNIQUE PSYCHIATRIE).

Veillez recevoir l'expression de nos salutations distinguées,

Docteur Bernard GUITTON,
Chef de pôle,



Docteur Robinson LEPAGE,



